



Centre signataire de la charte H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap

Durée : 560 heures en formation + 280 heures de stage en entreprise

Lieu : 160 chemin du Mas - 26780 CHATEAUNEUF DU RHONE

Dates prévisionnelles : Du 06/02/2023 au 28/07/2023

**Délai d'accès : Le dossier de candidature, téléchargeable sous :
http://www.cfpf.org/modules/xskkcatalogue/index_download.php?id=42**

Diplôme préparé

TP - Ouvrier du génie écologique

N° RNCP : 35934 - 2 blocs de compétences

Métiers préparés

Ouvrier du génie écologique
Ouvrier/Agent d'aménagement des circuits pédestres, équestres et VTT
Ouvrier/Agent d'entretien des rivières
Ouvrier/Agent d'aménagement des haies et fossés
Ouvrier/Agent d'entretien nature du littoral
Ouvrier/Agent d'entretien de l'espace rural
Ouvrier/Agent d'entretien nature et biodiversité
Ouvrier d'entretien des espaces naturels

Objectifs opérationnels

Réaliser des ouvrages visant à restaurer des milieux dégradés (naturels, anthropisés ou artificialisés) afin de rétablir le fonctionnement de l'écosystème d'origine.

Procéder à des interventions visant à maintenir en bon état des milieux naturels fonctionnels, menacés, ou non, de dégradation écologique.

Personnes concernées

La formation s'adresse aux personnes, demandeurs d'emploi, en reconversion et/ou évolution professionnelle et désireuses d'exercer un des métiers préparés.

Prérequis obligatoires :

Autonomie et bonne condition physique.
Permis B obligatoire
Aucune condition de diplôme n'est demandée mais une expérience en JEV et/ou travaux forestiers est un plus.
Savoir parler, lire et écrire le français, être âgé de 18 ans révolus

Programme

1 - Restaurer un milieu à l'aide d'ouvrages de génie écologique :

Mettre en place un dispositif anti-érosion et restaurer un cours d'eau à l'aide des techniques du génie écologique
Réaliser une mare ou un petit aménagement hydraulique dans un objectif de restauration de milieu
Réaliser des aménagements ou ouvrages pour la faune
Restaurer un milieu à l'aide de techniques de génie végétal.

2 - Maintenir les fonctionnalités écologiques et la biodiversité d'un milieu :

Exécuter des opérations de gestion de la faune et de la flore envahissantes
Réaliser des fauches sélectives dans un objectif écologique
Réaliser des opérations de bûcheronnage dans un objectif écologique
Equiper et entretenir des accueils du public pour la préservation des habitats et des espèces.
Développement commercial de l'entreprise



Méthodes pédagogiques mobilisées

Riches en moyens humains et matériels, nous vous proposons une **pédagogie participative**, sur un **concept de chantier école**.

Ainsi, notre pédagogie est orientée principalement vers la pratique professionnelle : exposé théorique + démonstration par le formateur + travail en situation réelle sur chantier professionnel.

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : 10h30

La mise en situation professionnelle est constituée de deux phases. A partir d'un plan d'exécution et de consignes, le candidat réalise :

Phase 1 (durée : 10 h 00 min) : un ouvrage de soutènement de sol, une végétalisation, et l'installation d'un équipement d'accueil du public.
Phase 2 (durée : 00 h 30 min) : une fauche sélective et le débit d'une grume en tronçons dans le cadre d'une intervention d'ouverture de milieu.

Entretien technique : 0h30

L'entretien technique comprend deux parties. Le candidat s'entretient avec le jury :

Partie 1 (durée : 00 h 15 min) : sur l'ouvrage réalisé lors de la phase 1 de la mise en situation professionnelle.

Partie 2 (durée : 00 h 15 min) : sur les opérations de fauche et de bûcheronnage réalisées lors de la phase 2 de la mise en situation professionnelle, ainsi que sur les opérations de gestion de la faune et de la flore envahissante.

Questionnaire professionnel : 0h30

Le candidat complète un questionnaire de reconnaissance de la faune et de la flore.

Questionnement à partir de production(s) : 0h30

Le questionnement comprend deux parties et porte sur deux dossiers de chantiers réalisés par le candidat :

Partie 1 (durée : 00 h 15 min) : un dossier relatif à la création d'une mare ou d'un petit aménagement hydraulique.

Partie 2 (durée : 00 h 15 min) : un dossier relatif à la réalisation d'ouvrages ou aménagements pour la faune.

Entretien final 0h20

Informations pratiques

Le CFPF vous accueille dans des bâtiments en bois, situés dans un parc arboré de 4 hectares, alliant convivialité et respect de la nature.

Hébergement pendant la formation : externat :
Hébergements proposés par des particuliers à proximité.

Restauration :
Sur Châteauneuf du Rhône : restauration rapide, pizzérias...
Repas tiré du sac : Mise à disposition d'une salle hors sac

Modalités accès :

En voiture :

Par la N7 direction Châteauneuf du Rhône

Par A7 sortie N°18 Montélimar Sud - direction Châteauneuf du Rhône

En train :

Gare Montélimar, puis rejoindre la gare Montélibus (17 avenue Charles de Gaulle) et prendre la ligne de bus 4 (direction Châteauneuf du Rhône/piscine)

En bus : Arrêt St Joseph (ligne 4)

Taux de réussite à l'examen : Première promotion



Accessibilité aux personnes handicapées

Notre bâtiment est conforme à la loi du 11/02/2015 sur le handicap. Toutes nos salles de cours sont accessibles + parkings dédiés.

Toutefois, cette formation n'est pas ou peu accessible aux personnes ayant un handicap physique ou psychologique lourd ou des troubles psychologiques en raison de l'importance accordée à la capacité d'exercer des responsabilités, d'être autonome, et de pouvoir supporter une activité physique soutenue.

Financement

En Alternance : (contrat de travail)

- Contrat de professionnalisation
- Promotion par alternance, dite Pro-A (ex-période de professionnalisation).
- Apprentissage soumis au financement des OPCO

En formation professionnelle en continu :

- Pacte Région pour l'emploi CARED, avec le statut de demandeur d'emploi
- CPF de transition professionnelle (ex-CIF : Congé Individuel de formation)

Votre contact

Roselène ABDALLAOUI
04 75 90 77 33
r.abdallaoui@drome.cci.fr

Dossier de candidature téléchargeable sur notre site www.cfpf.org

Taux de placement : Première promotion
Toutefois, sur nos autres formations il est de 95 %

Taux de satisfaction stagiaire : Première promotion.
Toutefois, sur nos autres formations il est de 92 %

Les suites de parcours possibles :

Bien que ce diplôme soit professionnalisant et permette d'accéder directement à l'emploi, en fonction des entreprises d'accueil, deux principales poursuites d'études peuvent être envisagées :

- BP Aménagements Paysagers
- BP Responsable de Chantiers Forestiers

